

ACTIVITÉ PÉNALE

	PARQUET	2013	2014	2015	2016
		25761	28753	22472	22731
Affaires nouvelles reçues					
Ouverture d'informations judiciaires	82	91	69	72	
COPJ majeurs (Convocation par officier de police judiciaire)					
- devant TC	1157	1127	1261	1163*	
- devant TP	84	61	71	85*	
CPPV (Convocation par procès-verbal du P.R.)	61	69	79	71	
Comparutions immédiates					
- affaires	189	197	212	184	
- personnes	243	274	276	238	
Affaires poursuivies					
Citations directes					
- devant le TC	92	62	53	139	
- devant le TP	4	9	9	7	
Ordonnances pénales délictuelles	876	780	763	809	
Ordonnances pénales contraventitionnelles classe 5	243	259	238	170	
Poursuites simplifiées					
CRPC (Comparution reconnaissance préalable sur de culpabilité)					
- convocations	219	351	364	386	
- CRPC défèrement	ND	43*	24*	52*	
- proposition de peine	125	277	220	250	
- homologations	124	263	198	235	
		3007	3049	3143	3138
Nombre d'affaires poursuivies					
Alternatives aux poursuites	Nombre de procédures alternatives (classement après mise en oeuvre d'une procédure alternative hors composition pénale)	2363	3131	2340	2126
	<i>dont saisines délégués du Procureur</i>	711*	730*	897*	740*

PARQUET	2013	2014	2015	2016
<i>dont médiation</i>	116	64	34	37
Propositions de composition pénale	1354	1838	1172	841

NB : Données non consolidées

* Seules les données mentionnées par un astérisque font l'objet de comptage manuel. Toutes les autres sont issues de l'infocentre CASSIOPEE mis à jour des données de décembre 2016.

S'agissant de l'activité du parquet en matière civile, ce sont 11 enquêtes qui ont été diligentées en 2016 pour suspicion de mariage frauduleux, une opposition à mariage et une assignation aux fins d'annulation de mariage ont été délivrées par le parquet ; 10 enquêtes pour reconnaissances frauduleuses ont été diligentées et une assignation aux fins d'annulation a été délivrée ; 56 dossiers en matière d'adoption ont été enregistrés. Par ailleurs 139 dossiers en matière de protection juridique des majeurs ont été enregistrés. Le parquet de Reims a également été rendu directement destinataire par des autorités judiciaires étrangères de 76 procédures relevant de l'**entraide pénale internationale**.

Par ailleurs, 292 **procédures collectives** ont été ouvertes par le tribunal de commerce de Reims au cours de l'année 2016.

Le **tribunal correctionnel** de Reims a, en ce qui le concerne, rendu globalement 2234 jugements (dont 151 jugements d'intérêts civils) et 588 ordonnances pénales.

En 2016, le **juge des libertés et de la détention** a rendu dans le cadre des dossiers d'instruction 40 décisions lors de l'ouverture d'une information (dont 40 détentions), 30 décisions lors de prolongation de détention provisoire (dont 29 détentions) et 114 lors de demande de mise en liberté (dont 114 détentions). En outre, 195 ordonnances relatives à la détention provisoire et au contrôle judiciaire ont été rendues ainsi que 127 ordonnances relatives aux libertés individuelles.

En 2016, 185 décisions ont été rendues par le **tribunal pour enfants** et 237 décisions ont été rendues en chambre du conseil. 67 mineurs ont été déférés. Les magistrats des mineurs ont rendu 1026 décisions en matière d'assistance éducative dont 92 en AGBF.

Durant l'année 2016, le service de l'**application des peines** a quant à lui reçu 819 dossiers pour le milieu ouvert ; 440 décisions ont été rendues pour le milieu ouvert, 277 ont été rendues sur le fondement de l'article 723-15 et 1453 décisions ont été rendues pour le milieu fermé.

S'agissant du service de l'**exécution des peines**, au cours de l'année 2016, ont été exécutées :

- 1925 décisions du tribunal correctionnel
 - 237 décisions du tribunal pour enfants
 - 441 décisions du JAP (semi-liberté, libération conditionnelle, article 723-15 du CPP etc...)
 - 233 décisions du tribunal de police et de la juridiction de proximité
- soit au total 2836 décisions exécutées

638 décisions restaient en attente d'exécution au 1er janvier 2017 dont 413 du tribunal correctionnel, 136 du tribunal pour enfants, 20 du JAP et 69 du tribunal de police et de la juridiction de proximité.

S'agissant de l'**audiencement**, au 31 décembre 2016, 39 dossiers étaient en attente de la fixation d'une date d'audience.

En 2016, le **tribunal d'instance** a rendu globalement 793 jugements et 2221 ordonnances pénales se décomposant comme suit :

- tribunal de police : 135 jugements et 173 ordonnances pénales concernant les contraventions de 5^{ème} classe
- juridictions de proximité : 658 jugements et 2048 ordonnances pénales concernant les autres contraventions

Le tribunal d'instance a également reçu 41 prestations de serment.